

# AERO-CLUB DU QUERCY



## Coûts estimés de la Formation Avion ( Tarifs janvier 2023 )

**Avion Ecole APM 30 F-HEBN, Heure de vol : 129 € BIA < 21 ans 120 €**

Heure instruction pratique : 20 Euros (Offert pour les BIA <sup>(4)</sup> )

Heure instruction théorique : gratuit

< 21 ans					
LACHÉ <sup>(1)</sup>		ABL (ancien Brevet de base) <sup>(2)</sup>		PPL <sup>(3)</sup>	
BIA <sup>(4)</sup>	SANS BIA	BIA <sup>(4)</sup>	SANS BIA	BIA <sup>(4)</sup>	SANS BIA
10 h x 120 €	10 h x 129 €	15 h x 120 €	15 h x 129 €	25 h x 120 €	25 h x 129 €
<b>Prime FFA 350 €</b>	<b>Prime FFA 350 €</b>	<b>Prime FFA 520 €</b>	<b>Prime FFA 350 €</b>	<b>Prime FFA 775 €</b>	<b>Prime FFA 670 €</b>
<b>Total = 850 €</b>	<b>Total = 940 €</b>	<b>Total = 1 280 €</b>	<b>Total = 1 585 €</b>	<b>Total = 2 330 €</b>	<b>Total = 2 455 €</b>

LACHÉ + ABL		
< 21 ans		≥ 21 ans
BIA <sup>(4)</sup>	SANS BIA	
<b>2 130 €</b>	<b>2 525 €</b>	<b>3 225 €</b>

LACHÉ + ABL + PPL		
< 21 ans		≥ 21 ans
BIA <sup>(4)</sup>	SANS BIA	
<b>4 460 €</b>	<b>4 980 €</b>	<b>6 350 €</b>

### A ajouter :

- Cotisation Club annuelle 2023 : BIA = Offert - < 21 ans = 120 Euros - ≥ 21 ans = 190 Euros
- Licence assurance FFA annuelle : 81 Euros + 46 € pour "Info Pilote"
- Visite médicale spécialisée 80 € environ selon médecin

- (1) **Lâché** : L'instructeur estime que son élève est apte à voler seul en sécurité et l'autorise à effectuer, sous sa surveillance, un ou plusieurs tour(s) de piste seul à bord de l'avion appelé "vol solo supervisé".
- (2) **Autorisation de base (ABL)** : L'autorisation de base est le premier niveau de formation du pilote, accessible aux jeunes dès 16 ans. Il permet de voler seul à bord de l'avion de formation, dans un rayon de 25 Nm (46 km) autour de l'aérodrome, hors des espaces contrôlés ou réglementés. Des autorisations additionnelles telles que celle d'emport de passager peuvent être délivrées par l'instructeur lorsqu'un niveau de compétence seul à bord est atteint (+10 h solo).
- (3) **PPL (Private Pilote Licence)** : Après votre Brevet de Base, à partir de 17 ans, vous pouvez obtenir une licence de pilote privé (titre Européen appelé PPL) qui permet de voyager et d'emporter sans rémunération des passagers sans limitation de distance. Cette licence vous donne le droit de faire du loisir aérien (voyages, vols touristiques...) sur le territoire Français et à l'étranger (si vous détenez la qualification en langue Anglaise), sur un appareil de type monomoteur à pistons, dont le poids est inférieur à 2,7 T.  
La licence de Pilote Privé (PPL) autorise à voler dans des conditions météorologiques permettant le vol à vue (Visual Meteorological Conditions, VMC) : on dit que le vol est " VFR " (Visual Flight Rules).
- (4) **BIA (Brevet d'initiation Aéronautique)** : Est destiné aux jeunes scolarisés de plus de 13 ans mais, dans la pratique, la plupart ont entre 15 et 18 ans. On peut présenter cet examen dans chaque académie en s'adressant au rectorat concerné ou à un aéroclub. Le but est de faire découvrir le monde de l'aéronautique et de l'espace en tant que culture générale et/ou s'orienter vers une carrière aéronautique. Les conditions indiquées sur le présent document (instruction et cotisation club) concernent les jeunes ayant été formés par l'Aéro-Club du Quercy et dans les deux ans suivant l'obtention du Brevet.

**Nombre d'heures** : Les nombres d'heures retenus pour les calculs de prix correspondent à la moyenne constatée pour des jeunes. Il est toutefois généralement relevé que plus l'âge de l'élève augmente et plus le nombre d'heure nécessaire à l'apprentissage augmente.

**Attention** : Ce document est informatif et n'engage pas l'Aéro-Club du Quercy.